

Toutes les actualités >>

9 juillet 2009

Regards croisés sur la déontologie policière en France et au Québec



« La collectivité a-t-elle un droit de regard sur l'action policière? », tel était le sujet de la soirée « Regards croisés » organisée par la Délégation générale du Québec à Paris en collaboration avec Francopol, le réseau international francophone de formation policière. L'activité s'est tenue le 17 juin dernier à la résidence du délégué général Wilfrid-Guy Licari.

Les conférenciers invités, Me Claude Simard, commissaire à la déontologie policière au Québec depuis 2005, et Bertrand Michelin, contrôleur général et directeur adjoint à la formation de la police nationale française depuis 2004, ont discuté des recours des citoyens face aux comportements policiers et du système déontologique qui régit la conduite des policiers.

Me Simard a annoncé la mise en place dès l'automne 2009 à l'École nationale de police du Québec d'un nouveau projet de simulation de séance de conciliation impliquant des comédiens et des aspirants policiers. De son côté, M. Michelin a annoncé que le ministère de l'Intérieur a publié pour la première fois des chiffres concernant les plaintes des citoyens face au travail policier. Tenue devant un auditoire spécialisé, la conférence a suscité un débat riche en réflexions sur les façons de faire de part et d'autre de l'Atlantique quant à la transparence des agissements policiers.

Francopol constitue la première association internationale regroupant les membres de la communauté policière francophone. Il s'agit d'un réseau de plus de 350 000 policiers, gendarmes et chercheurs francophones souhaitant échanger afin de contribuer à l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière. Le réseau vise à accroître la capacité des services policiers à mieux servir les citoyens en s'inspirant des meilleures pratiques.

[Francopol](#)

http://www.mri.gouv.qc.ca/portail/_scripts/Actualites/ViewNew.asp?NewID=6774&Menu=&lang=fr&strIdSite=par